

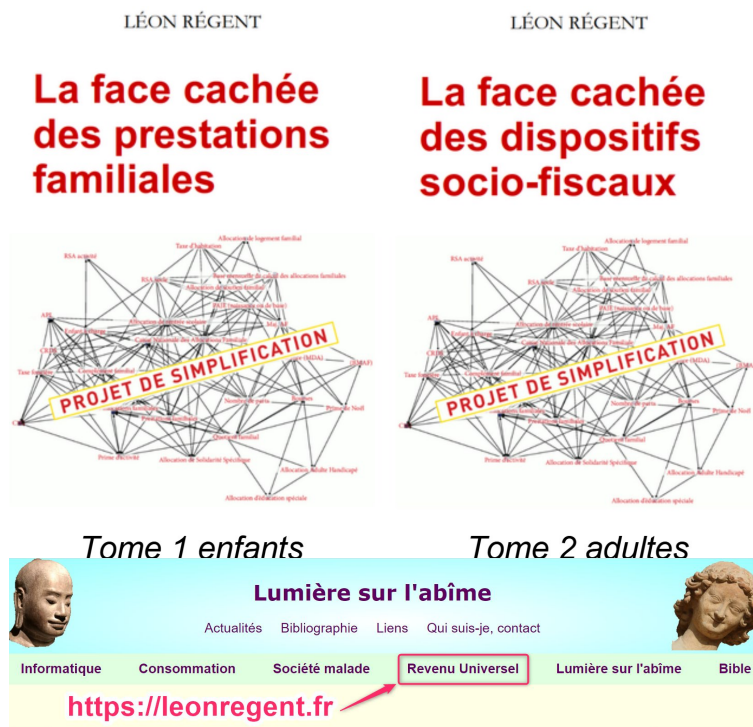
Revenu universel

Présentation du 20 octobre 2022 à Sète, Utopia 2022.

Qu'est-ce qu'un revenu universel ?

Revenu Universel (RU), revenu d'existence, revenu de base... quel que soit le nom, il y a beaucoup de malentendus sur ce dont il s'agit. Je commence donc par vous poser quatre questions, pour que nous puissiez situer où vous en êtes de sa compréhension.

1. Pour vous, est-ce qu'il s'agit d'augmenter les minima sociaux ou pas ? Et si oui, pourquoi changer de système ? Il suffit d'augmenter le RSA.
2. Quels dispositifs seront soit remplacés par le RU, soit maintenus ?
3. Combien ça coûte et comment finance-t-on ?
4. Est-ce qu'il s'agit d'encourager à l'emploi, ou au contraire de permettre de ne pas travailler ?



Benoît Hamon n'a pas répondu à ces questions en 2017. Comme beaucoup, il a entretenu le flou.

Je vais vous présenter un projet précis de revenu universel pour le cas de la France. Un RU **individuel, inconditionnel** et géré par le système **fiscal**.

En France, le RSA (revenu de solidarité active) n'a pas ces caractéristiques. Il est par foyer. Il est conditionnel. Il est versé par le système social.

Qui suis-je pour vous parler du RU ?

Je suis ingénieur. Mon approche est guidée par le désir de faire simple et transparent plutôt que compliqué et incompréhensible.

Je suis vice-président de l'association pour l'instauration du revenu d'existence ([AIRE](#)), qui est présidée depuis 2014 par Marc de Basquiat.

J'ai écrit deux livres, dont les titres et le graphisme évoquent les défauts du système existant. On est face à un gros sac de nœuds.

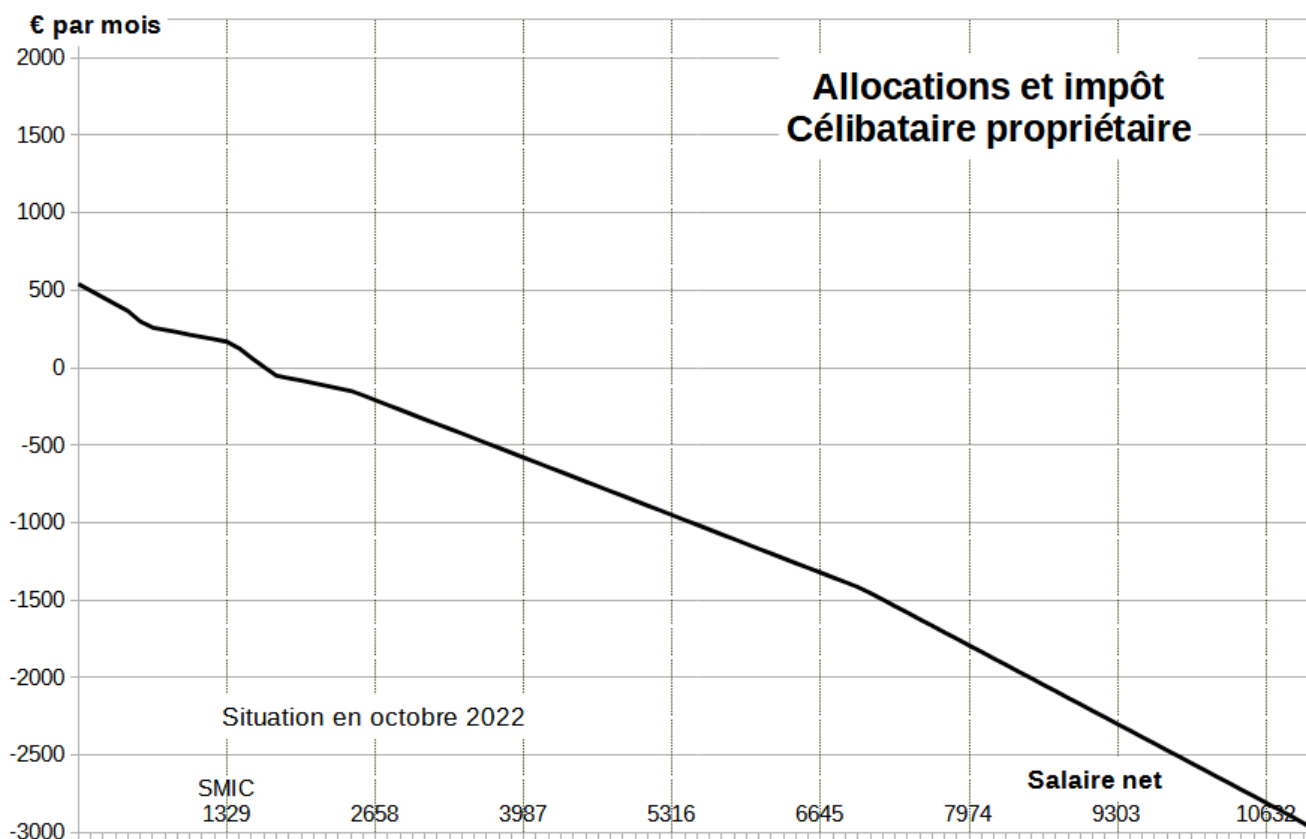
Le premier traite des prestations familiales, avec la proposition d'une allocation familiale unique, c'est à dire un revenu universel « enfants ».

Le second traite des adultes avec la proposition du revenu universel proprement dit.

Ces deux livres sont librement téléchargeables sur mon site internet. Vous y trouverez tout ce que je n'aurai pas le temps de dire en 15'.

Il est relativement facile de parler du RU en général. Mais pour parler du cas de la France, il faut connaître ce qui existe, et c'est terriblement compliqué. Par exemple, il y a 58 aides différentes que le simulateur public « [mes droits sociaux](#) » affirme traiter.

Que fait le système redistributif actuel que le RU remplacerait ?



Voici son effet sur le cas le plus simple d'un célibataire. Je parlerai ensuite des couples et des enfants.

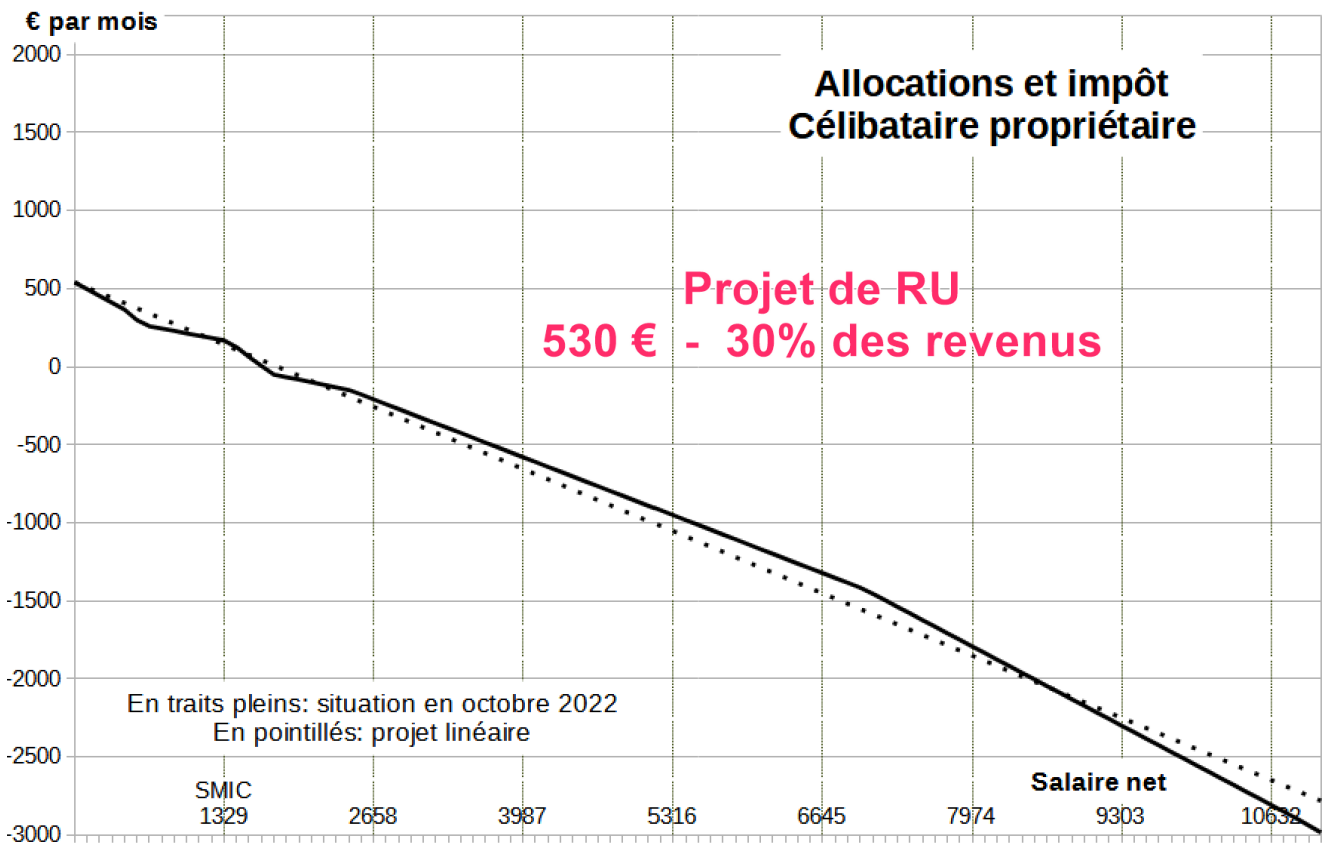
Le graphique indique ce que l'État ajoute au revenu par des allocations, et en retrace par l'impôt.

A gauche, les faibles revenus. A droite, les revenus élevés, jusqu'à 8 fois le SMIC.

- A gauche, l'État donne 530 € de RSA fin 2022 à ceux qui n'ont rien.
- Ce montant diminue peu à peu, c'est l'effet principalement de la prime d'activité.
- Pour 1700 €, il n'y a ni aide, ni impôt. On est sur la ligne 0.
- Au-delà, on passe en-dessous du zéro. il y a un impôt sur le revenu calculé avec un système de tranches.

Par exemple, pour un revenu de 5300 €, l'impôt est d'environ 1000 € par mois. Le revenu disponible est donc de 4300 €.

Que fait le Revenu Universel ?



Il remplace cette courbe, compliquée parce que composée de beaucoup de dispositifs, par une droite toute simple, représentée ici en pointillés.

Vous voyez que cette droite ne change quasi pas la redistribution actuelle, elle ne coûte donc rien de plus à l'État. Les minima sociaux ne sont pas non plus augmentés.

Le RU, c'est une même formule pour tous, les pauvres comme les riches, avec deux volets :

- Un **revenu universel ou impôt négatif de 530 €** fin 2022 remplaçant les minima sociaux.
- Une **redevance de 30 %** de tous les revenus, qui remplace l'impôt sur le revenu.

Il se trouve que cette formule existe déjà. C'est celle qui calcule l'impôt sur le revenu de ceux qui sont dans la tranche de 30 %, comme l'indique la notice fiscale de cette année page 361.

Le périmètre du RU

Précisons maintenant le périmètre de cette réforme.

Elle **supprime** les minima sociaux tels que le RSA, et supprime l'impôt sur le revenu.

Mais **sont maintenus inchangés** :

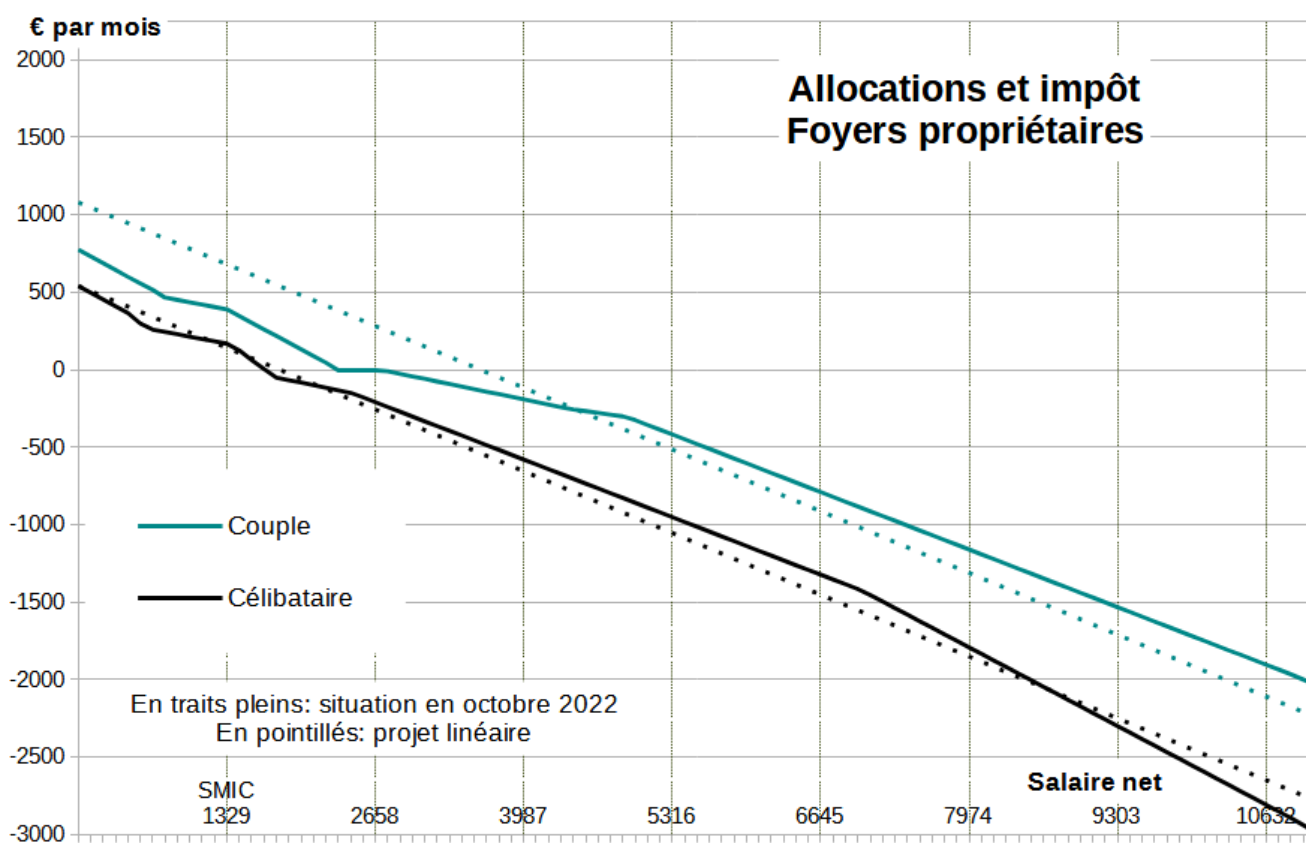
- Les cotisations sociales,
- Chômage, retraite, santé,
- Les aides au logements.¹

Ce périmètre de réforme est à la fois limité et ambitieux : d'autres rationalisations / simplifications sont nécessaires. Ce sont des dossiers distincts.

Trop charger la barque, c'est la faire couler. Le RU n'est pas la solution à tous les problèmes.

Après les célibataires, passons aux couples.

Les couples



Le RU donne aux couples deux fois 530 €, comme s'ils n'étaient pas mariés.

On voit sur la droite en vert que le RU ne change quasi pas le revenu des couples aisés.

En effet, ils bénéficient déjà de deux parts fiscales dans le calcul de l'impôt.

¹ La bonne unité d'œuvre pour le logement n'est pas le nombre de personnes, c'est le logement. Les APL progressent peu quand le nombre d'occupants augmente. On ne peut donc pas mélanger le sujet « logement » avec le RU, qui est par personne.

Mais à gauche, on voit un écart d'environ 300 € par mois entre l'existant en trait plein et le projet en pointillé. Ces 300 € sont ce que perdent deux personnes pauvres quand elles décident de vivre ensemble.

Le calcul du RSA et de la PA pénalise tellement la vie conjugale que certains services sociaux conseillent verbalement aux couples de se cacher. On est en pleine hypocrisie. L'État n'a pas à être intrusif dans la vie de chacun, à traquer les concubins non déclarés. Le revenu universel est individuel, indépendant du statut conjugal.

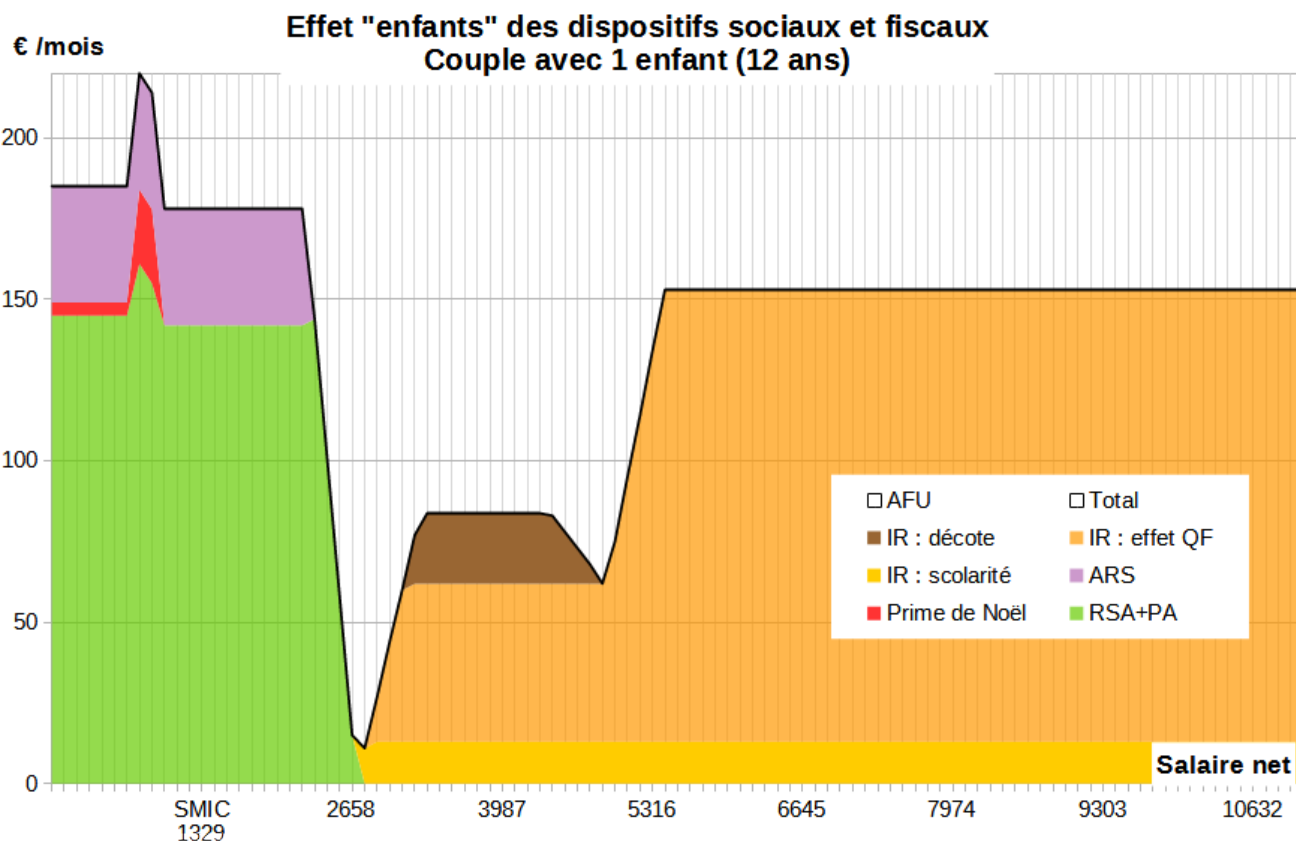
Corriger cette anomalie relative aux couples pauvres a un coût. Et ce n'est pas la seule anomalie à corriger. Deux autres sont importantes :

- Les non-recours, qui sont la conséquence de la complexité des démarches et formulaires.
- Et les 18-25 ans, qui n'ont droit au RSA que dans de rares cas.

Corriger ces trois anomalies pourrait coûter environ 20 milliards par an. C'est à la fois significatif et raisonnable.

Les enfants

L'État, logiquement, majore les aides et réduit les impôts en présence d'enfants.



Voici ce qui se passe pour un couple ayant un enfant. Le graphique représente l'écart entre ce que fait l'État pour un couple sans enfant et ce qu'il fait pour un couple avec un enfant.

A droite, **les foyers imposables** ont des réductions d'impôt plafonnées.

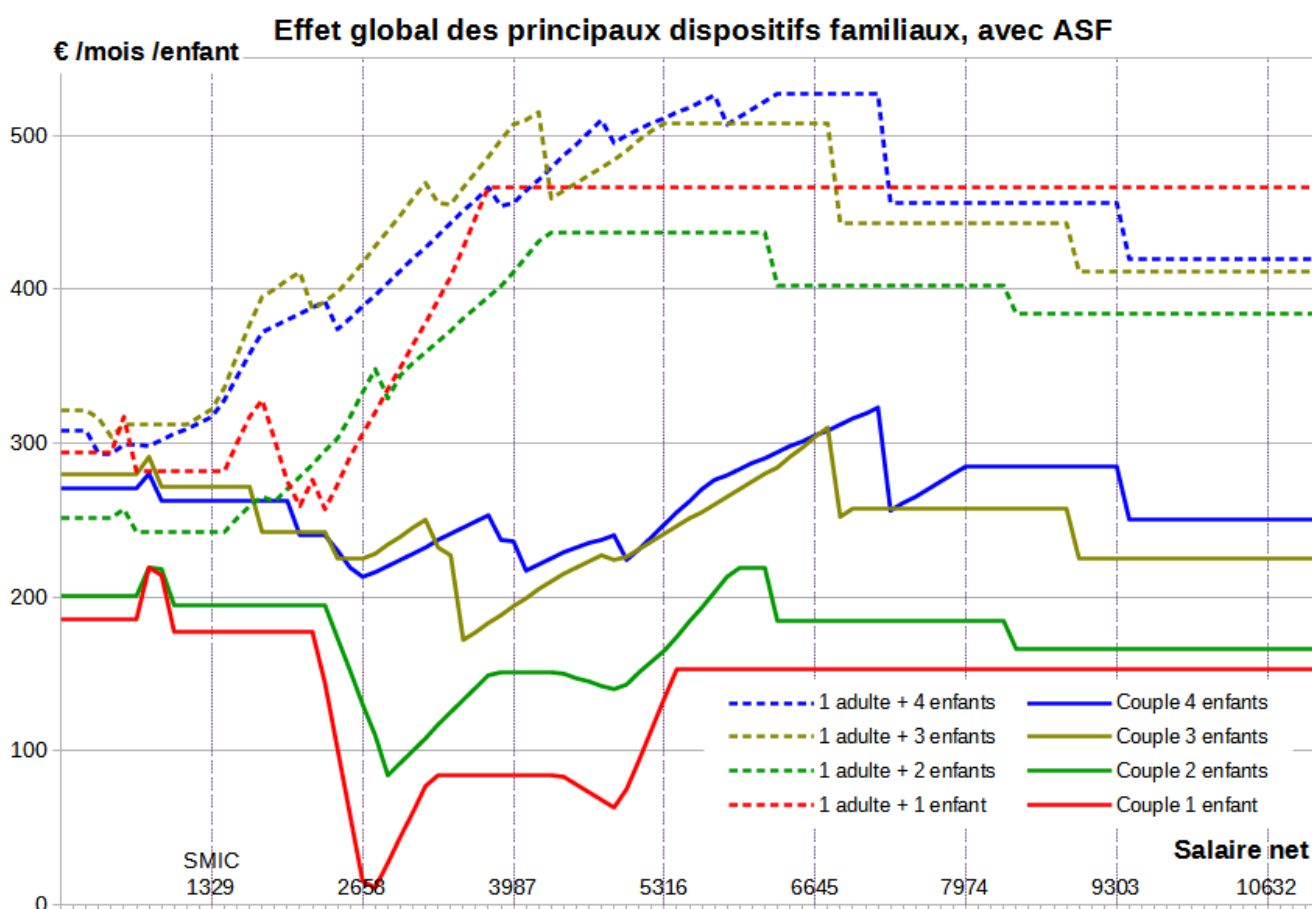
A gauche, **les plus pauvres** ont des minima sociaux majorés (RSA, PA) et une allocation de rentrée scolaire.

Au milieu, il y a les allocations familiales... qui sont nulles dans le cas un seul enfant.

La France est coupée en trois !

Comme les règles sont très compliquées, chacun défend ce qu'il connaît et qui le concerne. Les règles produisent la lutte des classes, et non pas la fraternité.

Le graphique suivant est surréaliste. Il indique le concours financier de l'État par enfant, incluant donc aides et baisse d'impôt.



En trait plein en bas, il s'agit des couples ayant de 1 à 4 enfants, et au-dessus en traits pointillés, il s'agit des familles monoparentales.

On voit que selon le revenu (entre 0 et 8 SMIC) et le nombre d'enfant, l'action de l'État varie de 0 à 500 € par mois et par enfant sans aucune logique.

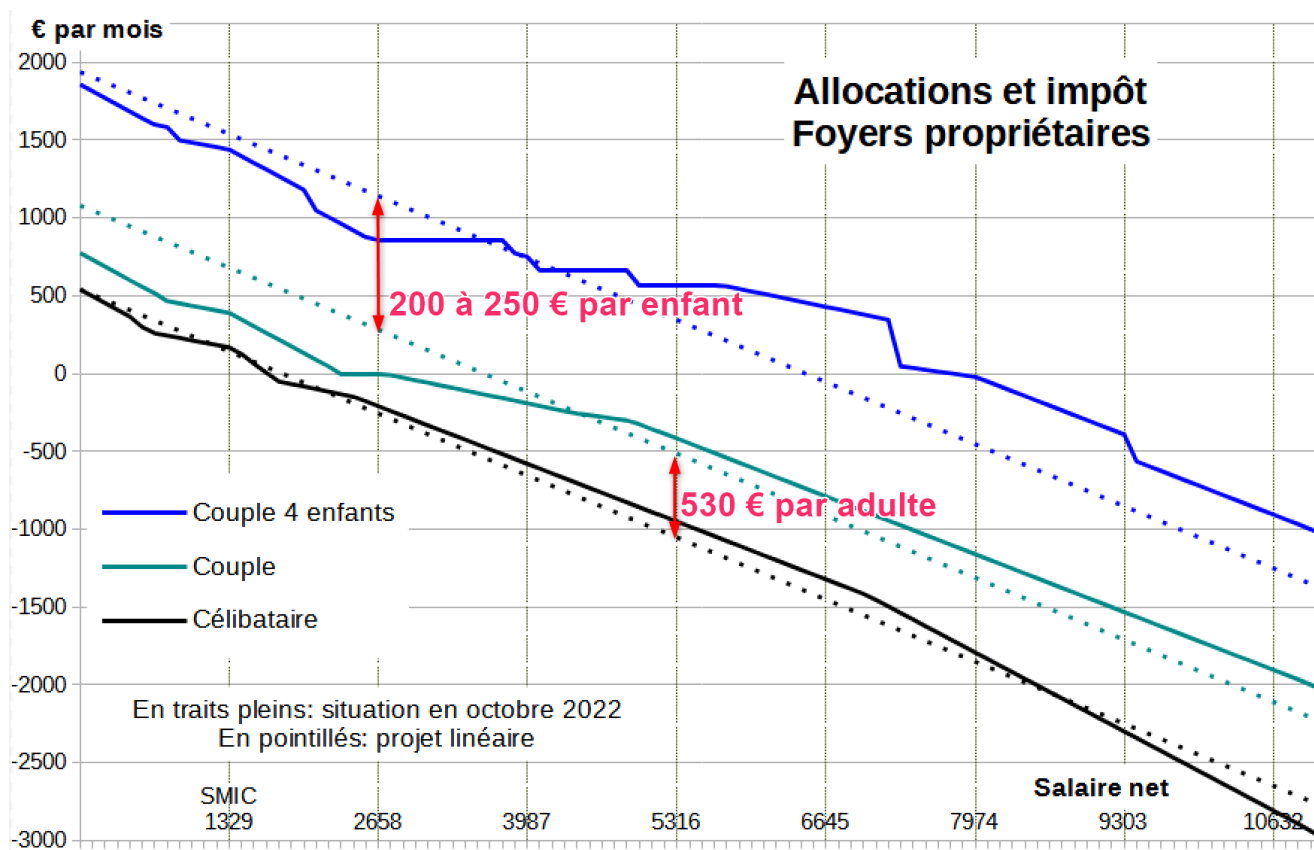
La solution rationnelle est évidente : tirer un trait horizontal. Passer à une allocation familiale unique,

indépendante du rang de l'enfant dans la famille
et indépendante des revenus.

Elle serait de 200 à 250 € par mois et par enfant à budget inchangé. Elle pourrait comme aujourd'hui dépendre un peu de l'âge de l'enfant.

Pour les familles monoparentales qui n'ont pas de pension alimentaire, l'allocation de soutien familiale dont elles bénéficient serait maintenue.

On peut penser que l'AFU serait un gros changement pour certaines familles. Mais avant d'arriver à 4 enfants, on passe par les cases 1, 2 et 3 enfants. Et ensuite, on repasse à 3, 2 puis 1 enfant à charge. Le cumul des aides de l'État sur la vie d'une famille nombreuse ne serait pas très différent de ce qu'il est aujourd'hui.



Voici le graphique déjà présenté, complété avec le cas d'un couple ayant 4 enfants. Les irrégularités de la courbe bleue illustrent à nouveau l'ineptie du système actuel, qui est une accumulation de dispositifs avec des seuils et des effets de seuils.

Qu'en est-il de l'incitation à travailler ?

Le labyrinthe actuel crée l'angoisse. Les bénéficiaires des minima sociaux ont peur de perdre leurs avantages s'ils déclarent plus de revenus.

Le RU, simple à comprendre, linéaire et donc sans effets de seuils, rassure. Il supprime un important frein à l'emploi.

Le système est incompréhensible

Pour que vous perceviez à quel point le système est non seulement compliqué, mais débile, je vous invite vivement à tester les simulateurs en ligne. Quelles aides peut espérer une famille pauvre ?

Essayez par exemple de comprendre le calcul de la prime d'activité.

Si vous êtes bac + 10, affrontez le calcul de l'allocation adulte handicapé.

Vous serez horrifiés.

Une de mes amies a été brutalement quittée par son mari. Elle a dû fournir 19 pièces justificatives à l'appui de sa demande de RSA.

Chaque année, des centaines de milliers d'erreurs sont corrigées. Des personnes sans ressources doivent rembourser des trop perçus. Cette maltraitance touchant les plus pauvres est un scandale.

Nos élus aussi, dépassés, ne peuvent que voter des rustines qui font pire que mieux.

Que faire ?

Pour détricoter le sac de nœuds, il faut aller vers un seul enjeu par dispositif et un seul dispositif par enjeu.

L'enjeu des prestations familiales, ce sont les enfants. Elles ne doivent pas dépendre des revenus.

L'enjeu des minima sociaux et de l'IR, c'est la redistribution entre riches et pauvres. Ces dispositifs ne doivent pas dépendre des enfants. Voilà ce que j'appelle détricoter.

Quand on crée un chèque énergie qui est ciblé – on ne peut pas l'utiliser au supermarché –, qui dépend de la configuration familiale et qui dépend des revenus, on a tout faux. La solution, si la vie devient trop chère pour les plus pauvres, c'est de majorer le revenu universel.

Les conditions de ressources et les seuils sont la cause de la complexité. Le RU est simple parce qu'il est sans conditions de ressources : 530 € - 30 % des revenus. 30 % pour tous, dès le premier euro.

Je répète, parce que même à Utopia 2022, certains pourraient proposer des usines à gaz pour des tas de raisons généreuses. Il faut bannir les seuils et les conditions de ressources.

Ce RU est un projet réaliste

Il comprend donc deux phases :

Phase 1 : mise en place de l'AFU (= revenu de base enfants).

Phase 2 : Revenu Universel adultes, incluant les 18-25 ans.

Un planning réaliste, c'est de se donner 5 ans pour réaliser la phase 1 et étudier tous les détails de la phase 2, et trois ans de plus pour mettre en œuvre la phase 2.

On pourra ensuite s'attaquer à d'autres sujets plus difficiles : le logement, les retraites, la fiche de paie, les gardes d'enfants...

Le RU, est-ce pour bientôt ?

Hélas, non.

Depuis 10 ans, au lieu de simplifier, tous les changements que je vois augmentent la complexité et les incohérences. On ajoute des rustines, des chèques inflation et autres, à un système à bout de souffle, au lieu de le refonder.

Pourquoi persévérer ainsi dans une impasse ? Pourquoi le revenu universel n'est-il pas sérieusement envisagé par le pouvoir ?

Il y a des raisons techniques. Supprimer proprement des dispositifs demande plus de compétences que d'en rajouter. Et il faut ensuite redéployer les emplois qui les gèrent vers des tâches plus utiles.

Mais plus profondément, faire simple et transparent ne peut pas être le programme d'un despote éclairé qui succéderait à un despote médiocre. Faire simple, c'est pas de despote.

C'est pas de bureaucratie tentaculaire centralisée.

C'est renoncer à une lutte des classes qui se déroule dans les ténèbres, entre institutions qui tiennent à leur pouvoir, et sans que nous puissions comprendre les tractations.

C'est donner le pouvoir au plus proche de chacun, et non pas le garder pour soi. C'est encourager la liberté et la responsabilité.

Attention aux bonnes intentions. Elles se transforment vite en abominations administratives. Le diable est dans les détails.

Conclusion / synthèse

Pour terminer, je résume :

1. La bureaucratie actuelle maltraite les administrés, et tout particulièrement les plus pauvres, de manière insupportable. Il faut simplifier.
2. On ne peut pas simplifier avec des rustines. Il faut une refondation.
3. Cette refondation est possible. Elle consiste à détricoter un effroyable sac de nœuds.
4. Pour détricoter, je suis convaincu, après 10 ans sur ce sujet, qu'il y a une seule ficelle sur laquelle on peut tirer, un seul chemin technique. Il faut commencer en séparant le sujet enfants des autres sujets, grâce à une allocation familiale unique.
5. La refondation se poursuit avec un revenu universel adulte, individuel, financé par un impôt à taux unique d'environ 30 %.
6. Ensuite, et ensuite seulement, d'autres domaines peuvent être simplifiés, avec comme fil conducteur de supprimer les seuils, les conditions de ressources.

C'est une œuvre de longue haleine, à confier à nos enfants et nos petits-enfants.